

Pour le maintien d'une formation des enseignants en 4 ans.

À Genève, la formation des enseignants primaire est une formation universitaire qui dure 4 ans. Or, le projet de loi 11926 propose de réduire le temps de formation à 3 ans. Le comité de la FAPEO s'oppose à ce projet qui risque de diminuer la qualité de la formation des enseignants dans un contexte qui est de plus en plus complexe en raison du nombre d'élèves et de leurs besoins spécifiques, des attentes sociétales, de la mixité sociale, de l'augmentation du nombre de disciplines enseignées, etc.

La formation initiale des enseignants revêt dès lors une importance cruciale pour permettre à ces professionnels de faire face efficacement aux attentes de leur métier.

La formation actuelle des enseignants primaires, en 4 ans, répond à ces besoins.

En Suisse romande la formation dans les Hautes Écoles Pédagogiques (HEP) a, pour l'instant, une durée de trois ans, mais plusieurs recteurs de HEP déclarent que ce n'est plus suffisant.

L'association Swissuniversities avec laquelle la CIIP (Conférence Intercantonale de l'Instruction Publique de la Suisse romande et du Tessin) collabore, préconise une formation des enseignants en 5 ans pour toute la Suisse.

Dans les pays qui nous entourent, la formation des enseignants est d'au minimum 4 ans.

Supprimer une année de formation au prétexte que les étudiants désirent un cursus plus court n'est d'une part pas tout à fait exact, mais surtout peu responsable. L'association des étudiants de la formation en enseignement primaire se bat contre le projet de loi et pour le maintien des 4 ans de formation et a même promu une formation en 5 ans, visant à créer à l'université un master en enseignement primaire. Même si l'on peut comprendre la fougue et la volonté de certains jeunes à vouloir se mettre au travail rapidement, il est nécessaire de former suffisamment les futurs enseignants et de ne pas les confronter à une classe sans les outils nécessaires.

Par ailleurs, les formations en HEP ne permettent pas, contrairement à ce qui est souvent affirmé, d'enseigner à des enfants de 4 à 12 ans. Les temps raccourcis de formations mènent de fait à une forme de spécialisation, 4-8 ans ou 8-12 ans. Des suppléments de formations sont requis par la suite pour compléter le cursus.

De plus, si ce projet de loi était voté, les enseignants d'éducation physique, d'éducation musicale ou d'éducation artistique seraient plus formés que les enseignants titulaires de classe, qui ont la responsabilité d'enseigner toutes les disciplines fondamentales comme les mathématiques, la lecture, le français, les langues, les sciences humaines, etc. (13 disciplines en tout), sans oublier le vivre ensemble et les relations avec les familles.

Le comité de la FAPEO affirme que même si des critiques sont formulées à propos de l'organisation actuelle de la formation initiale des enseignants primaires, le temps de formation doit rester de 4 ans. Lui ôter une année, c'est supprimer un an d'enseignements et de possibilités de mise en pratique. L'école primaire, premier lieu de formation pour nos enfants, mérite que les professionnels qui y travaillent soient suffisamment formés et puissent dès leur entrée dans le métier, être à même d'enseigner et d'encadrer nos enfants de manière optimale.

Fait à Genève le, 6 mars 2017